**Zeitschrift:** Domaine public
**Herausgeber:** Domaine public
**Band:** - (1975)
**Heft:** 317

**Artikel:** Bally, un test manqué en Valais
**Autor:** [s.n.]
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1028626

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 12.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# Bally, un test manqué par le Valais

A peine la décision de fermer Bally était-elle apparue irréversible que les licenciements, les diminutions d'horaires, se sont accélérés dans l'ensemble du Valais. Comme si le dénouement malheureux de l'épreuve de force entre les travailleurs valaisans, l'opinion publique et le trust suisse alémanique avait libéré les entreprises de la crainte d'un retour de manivelle : désormais, la température était prise, elles pouvaient, sans trop de risques, envisager la diminution de leur activité !

Bally aurait pu être sauvé, non pas semble-t-il, en suivant l'exemple de Lip, mais en pariant sur le nationalisme valaisan. Il aurait fallu, pour cela, qu'une volonté politique ferme vînt renforcer la résolution de l'équipe des responsables de Bally-Sion qui, depuis huit ans, demandait en vain à la maison-mère de changer l'orientation de la production.

Mais les grandes phrases du gouvernement (le conseiller d'Etat Genoud : « Je lutterai de toutes mes forces pour empêcher la fermeture des ateliers de Sion et de Brigue ») n'étaient que des phrases. La conception que le gouvernement se fait des liens entre politique et économie aboutit immanquablement à subir l'évolution économique d'abord, sans se donner les moyens réels de la maîtriser au moins dans les limites de la compétence cantonale.

Les difficultés actuelles découlent en grande partie du reste des présupposés qui ont dominé la mise en œuvre d'une industrialisation engendrant autant de réticences que d'élans positifs : n'allait-on pas provoquer dans l'équilibre politique des mutations inévitablement défavorables à la majorité en place ?

Tenant compte de ce climat, l'Office économique d'Henri Roh, le maître à penser en la matière du Conseil d'Etat au long de ces deux dernières décennies, saupoudra le canton d'ateliers légers, sous-traitants de maisons-mères installées hors des frontières cantonales. La stagnation actuelle du volume des affaires montre combien ce type d'activités, faute d'infrastructure, faute d'engagements réels de la part des investisseurs, est fragile.

Aucun fait n'illustre mieux la pauvreté des solutions mises au point par les autorités valaisannes que l'exemple de Sodeco-Sembrancher, filiale de Landis et Gyr.

En 1970, les émissaires du groupe en question signaient un accord avec des communes du val d'Entremont dont Sembrancher était le chef de file : la maison zougoise s'engageait à créer une filiale qui emploierait 200 personnes au 1er janvier 1974. En contrepartie, les communes offraient le terrain (320 000 francs), les infrastructures nécessaires (390 000 francs) et prêtaient à Landis et Gyr 500 000 francs remboursables cinq ans plus tard; dernier post-scriptum : pas d'impôt pendant les cinq premières années d'activité ! Un contrat léonin qui n'était pas sans rappeler les concessions faites aux multinationales par les pays du tiers monde...

Le 16 avril dernier, l'usine, qui n'occupait que 126 personnes, en licenciait 29...

Le chômage frappait une région déjà en difficulté et l'argent investi par les communes était perdu pour plus de la moitié. Il est vrai que, par ailleurs, Landys et Gyr a pu annoncer un dividende de 16 % en 1974 !

Dans ce cas, le Conseil d'Etat ne fit même pas semblant de s'engager et annonça immédiatement son impuissance. Son credo économique l'empêchait certainement de concevoir pour le Valais autre chose que cette situation semi-coloniale où le canton et ses bas salaires servent de volant de main-d'œuvre à l'économie helvétique.

Il est vrai que, malgré l'organisation fédérale qui est de règle dans notre pays, la marge de manœuvre des cantons est restreinte dans le domaine économique. Encore faut-il qu'une réelle volonté existe d'utiliser les armes cantonales qui subsistent pour infléchir sérieusement l'orientation économique ! Dans ce domaine, l'impasse est encore plus grave que partout ailleurs dans les cantons sous-industrialisés dont la majorité vit sous un régime démo-chrétien.

Dans l'affaire Bally, la gauche non plus n'a pas joué toutes les cartes à disposition. Au long de cet affrontement clef pour l'avenir du canton à moyen terme, elle aurait pu tenter, par une mobilisation la plus large possible, de prendre au pied de la lettre le gouvernement dans ses déclarations enflammées et l'obliger à agir : Bally, ce n'était pas seulement 117 licenciés, mais une menace pour l'ensemble des travailleurs du canton. L'imagination a fait défaut aux responsables syndicaux pour croire vraiment à d'autres solutions que la fermeture et les indemnités de licenciements.

Pour le moment, soixante travailleuses de Bally sont encore sans embauche. Peut-être remplaceront-elles les ouvriers agricoles que l'on importait jusqu'alors du Portugal ? A côté d'elles et d'autres chômeurs portés sur les statistiques officielles, il y a aussi, ne l'oublions pas, ces travailleuses à domiciles auxquelles leurs entreprises (l'horlogerie neuchâteloise par exemple) ne passent plus de commandes.

En bref, si la situation est grave, la preuve est aussi faite que le régime actuel s'est montré incapable de créer, ni même d'envisager une industrie qui ne soit pas subordonnée aux intérêts des cantons industrialisés. Dans notre système économique et politique, le recours à la Confédération ne peut qu'aboutir à des solutions éphémères et dérisoires (autoroutes, ventes de terrains à des étrangers, etc.). Les mesures économiques fédérales, parce qu'elles demeurent indifférenciées, ne peuvent pas tenir compte des besoins prioritaires des cantons semi-industrialisés; on sait que les situations acquises s'en trouvent renforcées, et les déséquilibres accentués.

Reste aux travailleurs valaisans, et en particulier à leurs syndicats, à susciter un mouvement d'opinion pour qu'un débat sur les véritables problèmes — et celui de la maturité économique en est un — soit substitué à l'idéologie de l'alibi dispensée par le pouvoir.